

Conseil municipal du 25 mars 2019

Extrait du registre des délibérations

**DATE DE
CONVOCAATION :**

15 mars 2019

**DATE
D’AFFICHAGE :**

18 mars 2019

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 27

L’an deux mille dix-neuf, le lundi 25 mars, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie sous la présidence de M. David LAPPARTIENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. David LAPPARTIENT, Mme Jeanne LAUNAY, M. Jean-Yves GUILLOUX, Mme Dominique-Sophie LIOT, M. Bernard JACOB, Mme Dominique VANARD, Mme Christine HASCOËT, M. Pierre SANTACRUZ, Mme Maryse BURBAN, Mme Gisèle LE PLAIN, M. Alain DEJUCQ, M. Christian JACOB, Mme Paulette BAHON, M. Jean-Paul GAUDAIRE, Mme Evelyne JUGAN, M. Eric DIGUET, Mme Mireille PROUTEN-RIO, Mme Marion EUDÉ, Mme Gwenola de GOUVELLO, M. Alain RIDEL, M. Daniel DAVID, M. François LE ROY, Mme Almodie PORTIÉ-LOUISE.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Alain RAUD qui a donné procuration à Mme LE PLAIN,
M. Roland NICOL qui a donné procuration à Mme BURBAN,
M. Jean-Yves COUEDEL qui a donné procuration à M. GAUDAIRE,
Mme Marie-Cécile RIÉDI qui a donné procuration à M. DAVID

Mme Camille PETERS absente, M. Renaud BAUDART absent.

NE PARTICIPANT PAS AU VOTE**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Marion EUDÉ, Conseillère Municipale

2019-018 - TARIFS DES CIMETIERES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les nouvelles offres en matière de mobilier funéraire installées dans les cimetières de Sarzeau,

Considérant la nécessité d’ajuster les tarifs des cimetières,

La commune propose de nouveaux services pour lesquels des tarifs doivent être créés.

Vu l’avis de la Commission Administration Générale en date du 11 mars 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’UNANIMITE de ses membres présents ou représentés, décide de :

Article 1 : - **FIXER les tarifs des cimetières tels que présentés en annexe à compter du 1^{er} avril 2019.**

Fait et délibéré, le 25 mars 2019,

Le Maire,

David LAPPARTIENT

DÉSIGNATION	Tarifs 2019 SARZEAU
Concessions de Terrain nu pour caveau - emplacement simple	
Terrain nu	450 €
15 ans renouvelables	150 €
30 ans renouvelables	380 €
Concessions de Terrain nu pour pleine terre - emplacement simple	
15 ans renouvelables - pleine terre	150 €
30 ans renouvelables - pleine terre	380 €
Terrain nu emplacement cimetière des bébés	Gratuit
Redevances	
Caveau provisoire - Occupation par cercueil par nuit	15 €
Sites Cinéraires	
Jardin du souvenir	
Dispersion des cendres	50 €
Gravures sur mobilier jardin du souvenir	120 €
Colembarium – Élément Ancien Cimetière	
Location pour 10 ans case cinéraire	#
Première location pour 15 ans case ilôt	#
30 ans renouvelables	#
Réattribution (Occasion)	#
Columbarium NB la Plaque de fermeture reste propriété de la Ville	
Case - location pour 15 ans	500 €
Case -location pour 30 ans	750 €
Cavurne - Terrain nu	
Location pour 15 ans	230 €
Location pour 30 ans	340 €
Cavurne (posé, préinstallé en terre) NB la Plaque de fermeture granite beige reste propriété de la Ville	
Location pour 15 ans (plaque propriété de la ville)	350
Location pour 30 ans (plaque propriété de la ville)	500
Caveau pré installé (neuf)	
2 Places (estimation prix courant ; emplacement inclus) - 30 ans	1 457 €
Caveau d'occasion (ré-affectation par la commune)	
Caveau 1 place	800 €
Caveau 2 places	800 €
Caveau 3 places	1 000 €
Caveau 4 places têtes béche	1 200 €
Caveau 4 places en profondeur	1 200 €
Mobilier Funéraire d'occasion	
Vente monument d'occasion	800 €
Vente de monument entourage sans tombe	400 €
Main d'œuvre intervention du personnel communal forfait 1 h 30 présence état des lieux, exhumation, etc...	30 €
Plaque d'occasion et christ / croix d'occasion NB : hors polissage	15 €